

L'AUTEUR



LOÏC MANGIN
rédacteur en chef adjoint
à Pour la Science

LE CHŒUR DES AUTOCHTONES

Le musée d'ethnographie de Genève fait entendre la voix
des peuples autochtones à travers leurs œuvres d'art,
véritables cris d'alarme face aux dangers qui les menacent.

Selon l'article 7.5 de l'accord de Paris sur le climat, signé en 2015, «Les Parties reconnaissent que l'action pour l'adaptation [au changement climatique] devrait [...] tenir compte [...], selon qu'il convient, des connaissances traditionnelles, du savoir des peuples autochtones et des systèmes de connaissances locaux.» Ainsi, l'avenir de la planète reposerait en partie sur les autochtones, c'est-à-dire les descendants de peuples qui habitaient dans une région donnée avant l'arrivée d'ethnies différentes devenues ensuite prédominantes, par la conquête, l'occupation, la colonisation... De fait, par une longue cohabitation avec l'environnement dans lequel ils vivent, et dont dépend leur existence, les peuples autochtones ménagent les écosystèmes et leurs ressources.

Pourtant, ces quelque 500 millions d'individus, vivant dans plus de 70 pays,

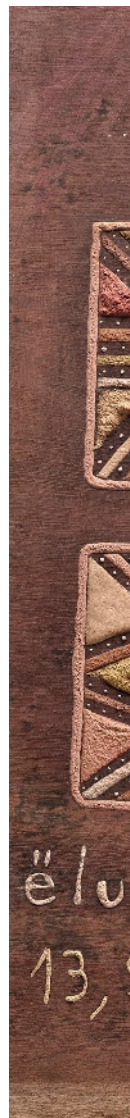
sont malmenés et menacés, une grande partie d'entre eux étant particulièrement exposés au changement climatique et à la détérioration de l'environnement. Pour faire entendre leur voix et valoir leurs droits à contrôler leurs terres, certains ont choisi l'art. Et c'est à cette expression, souvent teintée de militantisme et d'activisme, que rend hommage l'exposition «Injustice environnementale – Alternatives autochtones», organisée par le musée ethnographique de Genève (MEG), en Suisse, avec le soutien du haut-commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme.

Parmi la diversité des œuvres présentées, venues des quatre coins du monde, attardons-nous sur celle de l'artiste guyanaise Ti'iwan Couchili. Elle présente *Titunkai* (déforestation), une peinture sur bois d'amarante (voir ci-contre) réalisée avec des pigments minéraux traditionnels (remplacés par des peintures

glycérophthaliques dans les années 1960) qu'elle a contribué à réhabiliter depuis les années 1990. Ces techniques étaient employées pour décorer les «ciels de case» (*maluwana*), ces disques de bois de fromager peints qui ornent le plafond des cases collectives (*tukusipan*) au milieu des villages. La peintre est membre des tribus Wayana et Téko. Ces Amérindiens, installés le long de la rivière Tampok, un affluent du Maroni, le fleuve frontalier entre la Guyane française et le Suriname, sont confrontés aux dégâts causés par l'extraction de l'or, légale ou non, et la pollution qui l'accompagne, notamment celle des cours d'eau avec le mercure.

En effet, cette activité bat son plein dans la région. Le projet dit de la Montagne d'or a certes été abandonné en mai 2019 par le gouvernement en vertu d'exigences insuffisantes en termes de protection de

Dans *Titunkai* (Déforestation),
Ti'iwan Couchili alerte sur
les dangers liés à l'exploitation
de l'or en Amazonie.





l'environnement. Cependant, le 29 avril 2020, Espérance, le projet de grande envergure d'extraction aurifère dans la commune d'Apatou, sur les rives du Maroni, a reçu un avis favorable de la commission des mines de Guyane et menace les populations et les écosystèmes. Sans compter l'orpaillage clandestin qui, en forte recrudescence depuis quelques décennies, contribue grandement à la déforestation et à la pollution des cours d'eau.

Dans son œuvre, Ti'iwan Couchili dénonce les ravages de cet extractivisme à l'œuvre depuis plus de 160 ans en associant à différents types d'animaux emblématiques de l'Amazonie une concentration en mercure (fictive, mais réaliste) dans leurs chairs, de la même façon que le méthylmercure est mesuré dans les cheveux des Amérindiens. De part et d'autre d'une forêt détruite par le défrichage (à

droite sur le détail ici représenté), on distingue par exemple des classiques du bestiaire des *maluwana*, comme *ëlukë*, la chenille urticante (voyez les poils dressés) à deux têtes, et *walisimë*, le tamanoir.

Le MEG expose également des peintures aborigènes d'Australie, qui dans les tribunaux, font office de preuve cadastrale. Comment? Pour ces peuples, tous les éléments du paysage (rochers, plans d'eau...) portent la trace d'êtres ancestraux. Ainsi, en prenant comme sujets des récits mythiques, des œuvres témoignent d'une occupation ancienne de certaines terres, qui peuvent alors être revendiquées.

Le musée accorde aussi une grande place à Måret Anne Sara, une Sami de Norvège dont la famille a dû quitter ses terres traditionnelles, où elle élevait des rennes. Ses œuvres retracent la lutte devant les tribunaux pour dénoncer la

surexploitation par le gouvernement des ressources des territoires autochtones.

Qu'ils soient d'Alaska, des îles Marshall, du Canada, du Kenya ou d'ailleurs, les peuples autochtones se feront d'autant mieux entendre qu'ils parleront ensemble. C'est ce qu'ils font aux Nations unies, et un fort écho résonne sur les rives du lac Léman. ■

« Injustice environnementale – Alternatives autochtones », musée ethnographique de Genève, en Suisse, jusqu'au 21 août 2022. www.ville-ge.ch/meg/



L'auteur a publié :
Pollock, Turner, Van Gogh, Vermeer et la science...
(Belin, 2018)